

marchand de bois quelque peu important, qui n'ait pas établi un entrepôt sur l'autre côté de la frontière depuis que cette politique est en vigueur. Un des plus habiles marchands de Saint-Stephen m'a dit qu'elle a ajouté \$100 de taxes sur chaque double attelage que ces industriels envoient dans les bois. Elle aurait écrasé cette industrie au Nouveau-Brunswick si les marchés étrangers n'étaient pas devenus meilleurs. Cependant, cette amélioration a encouragé nos hommes d'affaires ; mais à part cela, je n'ai jamais vu dans ma province une aussi grande misère ni aussi triste perspective pour les affaires.

La politique nationale a fait tort à notre commerce maritime et côtier en le privant des marchandises de retour et en réduisant les profits. Nous n'avons aucun commerce maritime avec le Canada occidental ; nos navires transportent notre bois et les produits de nos fermes aux Etats-Unis, et il est hautement important qu'ils aient des marchandises de retour. Notre commerce et nos affaires se font avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Nous n'avons rien à envoyer au Canada-Ouest ; et il est de l'intérêt de nos gens d'acheter avec les produits de leurs exportations ce qui peut leur convenir dans ces pays et le ramener dans leurs bâtiments. Aujourd'hui, nous sommes obligés de payer une taxe de 50 c. par baril de farine achetée de Canadiens et qui est de la même qualité que celui que nous achetons sans impôt aux Etats-Unis. Des marchands m'assurent que c'est ce que nous payons en plus. Voilà un des fruits de la politique nationale.

Je ne pense pas exagérer en disant qu'au cours de l'année dernière il est parti 20,000 personnes, la plupart des hommes, des provinces maritimes. Proportionnellement, l'émigration de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard est aussi considérable. Pour le Nouveau-Brunswick cette politique n'a eu d'autres résultats que l'oppression, la taxe et la ruine. S'il y a dans le pays quelqu'un sur qui retombe cet état de choses, c'est assurément sur les honorables ministres des finances et des chemins de fer dont aucune des prédictions de prospérité ne s'est accomplie. Ils sont comme les perspectives dorées qu'on faisait miroiter à nos yeux pour nous entraîner dans la Confédération ; le flot de la prospérité devait couler rapide

et violent. Je voulais bien tirer le meilleur parti possible de la Confédération après qu'elle fut devenue un fait accompli, mais il n'y avait aucune nécessité de la faire manquer avec cette politique. Je suis heureux que le sort soit échu à l'honorable ministre des finances et à ses collègues de l'infliger au pays. Je suis heureux que le parti réformiste ne se soit pas rendu coupable de cette folie, si je puis appeler ainsi la politique nationale.

Ma pensée est entraînée à vingt-cinq ans en arrière, à l'époque où j'entrai pour la première fois dans le parlement du Nouveau-Brunswick, lorsque j'eus l'honneur d'être associé à l'honorable ministre des finances.

Le parti conservateur gouvernait la province depuis cinquante ans peut-être. La ligue des familles avait contrôlé les affaires pendant longtemps. L'honorable ministre des finances était libéral alors et, lorsqu'après la défaite du gouvernement conservateur, la formation d'une nouvelle administration devint nécessaire, il fut choisi comme le plus propre à remplir les fonctions de secrétaire provincial. Il avait une certaine réputation d'habileté financière qu'il s'était acquise par ses discours sur la tempérance ; il excellait dans les additions, et avait coutume de citer des chiffres pour démontrer les funestes effets de l'intempérance et ce que coûtaient les habitudes intempérantes de la société : il disait à ses auditeurs le nombre de chevaux et de voitures qu'il faudrait pour transporter l'argent en espèces que ces habitudes faisaient dépenser, et pour varier, il leur donnait les dimensions de longueur, largeur et profondeur d'un canal que formeraient les boissons consommées dans ce pays.

Comme il avait une grande expérience des discours en public et de ce genre d'arithmétique, il nous parut être l'homme le plus apte à remplir ce poste. Il fut donc chargé des finances provinciales en 1854, et il les administra pendant dix ou douze ans, jusqu'à ce que survint la question de la Confédération.

Pendant tout ce temps-là je lui ai donné mon appui ; il était très aimable et rempli de bonté. Mais bientôt je constatai qu'il n'était plus le même homme quand il cessa d'être ministre et qu'il fut remplacé par un autre. J'eus occasion de prendre sa place ; alors lui et ses amis